Demande de subvention de fonctionnement

Votre association

Nom de l'association (obligatoire)

Nom de la section

Déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture le : (obligatoire)

Numéro de l'association attribué par la Préfecture ou Sous-Préfecture :

Adresse du siège social (obligatoire)

Code postal (obligatoire)

Ville (obligatoire)

Email (obligatoire)

Téléphone

Site internet

Nature de l'association (comité d'entreprise, association loi 1901, etc) (obligatoire)

Composition du bureau

Composition du bureau

Président

Prénom (obligatoire)

Nom (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Code postal (obligatoire)
chiffres seulement

Ville (obligatoire)

Email

Vice-président

Prénom

Nom

Adresse

Code postal
chiffres seulement

Ville

Email

Secrétaire

Prénom (obligatoire)

Nom (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Code postal (obligatoire)
chiffres seulement

Ville (obligatoire)

Email

Trésorier

Prénom (obligatoire)

Nom (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Code postal (obligatoire)
chiffres seulement

Ville (obligatoire)

Email

Votre demande de subvention

Nombre d'adhérents ou licenciés Guipavas au 1er janvier

Moins de 12 ans (obligatoire)

De 12 à 25 ans (obligatoire)

Plus de 25 ans (obligatoire)

Nombre d'adhérents ou licenciés non Guipavasiens au 1er janvier

Moins de 12 ans (obligatoire)

De 12 à 25 ans (obligatoire)

Plus de 25 ans (obligatoire)

Nombre d'équipes engagées en compétition (septembre 2018)

Départemental (obligatoire)

Régional (obligatoire)

Pré-national (obligatoire)

National (obligatoire)

Pièces justificatives

Exercice 2018-2019

Compte de résultat

Choose File No file selected

Bilan financier

Choose File No file selected

Bilan moral

Choose File No file selected

Exercice 2019-2020

Budget prévisionnel

Choose File No file selected

Statuts complets de l'association

Uniquement pour :
- les associations nouvellement créées qui ne les auraient pas déjà fournis
- les associations qui auraient apporté des modifications à leurs statuts

Choose File No file selected

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice 2018/ 2019

Choose File No file selected

Relevé d'identité bancaire

Choose File No file selected

Je confirme

☐ Le président engage sa responsabilité et celle de l'association sur la conformité des informations fournies avec les documents officiels de l'association : comptabilité, registre des adhérents ou de licenciés...

ETAPE SUIVANTE

Informations pratiques pour les dossiers de demande de subvention

Le dossier de demande de subvention est un document de première importance. Cela est vrai pour des raisons administratives et règlementaires, mais aussi et surtout, pour le fonctionnement et le développement de l'association.
En conséquence, ce dossier doit être préparé avec la plus grande attention par les responsables de l'association qui en ont la charge.

Notes importantes

> L'ensemble des pièces produites devront être certifiées exactes par les **président** et **trésorier** de l'association dont les identités devront être précisées en amont de la signature.
> Pour les associations comportant plusieurs sections, les pièces devront être visées :
· par le président et le trésorier de la section,
· par le président du comité de liaison.
> Les signatures des présidents et trésoriers devront être celles des titulaires de la fonction. Les dossiers comportant des « signatures P/o (par ordre ou pour ordre) » seront rejetés.
> Tout dossier incomplet ne pourra être examiné.

>Télécharger la note sur les subventions

Vous rencontrez des difficultés ?

Contactez le service sport et vie associative (SSVA) au 02.98.32.88.13 ou à **ssva@mairie-guipavas.fr**